

Le théâtre à l'université de Paris : institutionnalisation et développement dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle

Stéphanie MÉCHINE
*Responsable du service des archives
Chancellerie des universités de Paris*

Éve-Marie ROLLINAT-LEVASSEUR
*Maître de conférences de langue et littérature françaises
Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle*

L'objet de la communication portera sur l'institutionnalisation des études théâtrales à l'université de Paris à la fin des années 1950. À travers la création d'un institut de la faculté des lettres, en décembre 1959, sur le modèle d'une cinquantaine d'autres eux-mêmes issus d'un décret de création des instituts datant de juillet 1920, la fondation de l'Institut d'études théâtrales érige les arts de la scène en objet d'étude à part entière, en les séparant du champ de la littérature auquel le théâtre était traditionnellement rattaché depuis l'âge classique.

Cette communication s'attache à retracer les étapes qui ont contribué à faire émerger cette discipline en France, et plus particulièrement à Paris, et à analyser ses rapports avec la conception de l'enseignement de la littérature à la faculté des lettres de Paris : l'opposition qu'ont rencontrée Jean Zay à la fin des années 1930, puis encore Jack Lang dans les années 1980, alors que les ouvertures de départements d'arts du spectacle se multiplient, témoigne de la difficulté qu'ils ont eue à surmonter pour donner une reconnaissance aux études théâtrales. Le théâtre était alors considéré comme n'étant le domaine ni de l'instruction, ni de l'éducation et encore moins de « la vocation de l'université ».

Dans ce contexte, les travaux menés par les universitaires que sont Félix Gaiffe, Gustave Cohen et Paul Mazon et leur engagement dans le théâtre universitaire, avec les « gaiffiens », les Théophilènes et le groupe de théâtre antique, apparaissent comme une première occasion manquée pour instituer les études théâtrales mais ont constitué la première étape de ce processus. Par la suite, s'appuyant sur leur connaissance des systèmes éducatifs étrangers, les professeurs Raymond Lebègue et Jacques Scherer, ainsi que le recteur Jean Sarrailh, ont saisi l'opportunité de l'acquisition, par la Sorbonne, de la bibliothèque de l'homme de théâtre, Gaston Baty, pour créer l'institut comme un lieu de recherche sur le théâtre. En outre, les initiatives de personnalités telles que Louis Jovet, un des fondateurs de la Société d'histoire du théâtre en 1932, qui s'employa à « mettre les érudits en rapport avec les professionnels et [à] rapprocher l'Université du théâtre » méritent d'être mise en lumière. Pour L. Jovet, comme pour J.-L. Barrault, nommé alors directeur du théâtre de l'Odéon, et Jean Vilar, tous deux élus membres du conseil d'administration de cet institut, l'entrée à la faculté des lettres de Paris et l'institutionnalisation des études théâtrales parachevaient en effet le mouvement de légitimation de l'art du metteur en scène auquel ils ont consacré leur vie.

Enfin, seront évoqués les liens entre l'institut d'études théâtrales, créé par Raymond Lebègue puis dirigé par Jacques Scherer et installé sur le site de Censier à partir de 1966, et d'autres instituts de l'université ou de faculté(s) de Paris, comme l'institut de musicologie. Il s'agira enfin de donner des clés pour comprendre son rayonnement au fil des années en France et à l'étranger et son évolution après son rattachement à l'université Sorbonne-Nouvelle Paris 3 en application de la loi Edgar Faure.